

Un concours de création d'entreprise pour les 20 ans de la pépinière

La communauté de communes de l'Estuaire célèbre les 20 ans de la pépinière-hôtel d'entreprises de Haute-Gironde, avec un concours destiné aux porteurs de projets. Le but ? « Stimuler l'entrepreneuriat sur le territoire ».

Cette année 2024 est celle des vingt ans de la pépinière-hôtel d'entreprises de Haute-Gironde, créée et gérée par la communauté de communes de l'Estuaire (CCE) et aujourd'hui hébergé dans l'Agora, bâtiment inauguré en janvier 2020 dans le parc d'activités Gironde Synergies. Il abrite également le service de développement économique de la CCE. Ce sont aussi les dix ans de l'espace de coworking et du parcours de la création d'entreprises, cycle d'ateliers que le service propose aux personnes désireuses de se lancer à leur compte.

De nombreux partenaires

« Nous pouvons être fiers du travail accompli », estime Lydia Héraud, présidente de la CCE, au moment de signer, le 25 juin, de nouvelles conventions de partenariats avec les partenaires réguliers de l'Agora : partenaires bancaires, chambres consulaires (agriculture, métiers et artisanat, commerce et industrie), conseil régional, experts-comptables, coopérative, organisme financier, réseaux d'entrepreneurs, organisme de conseil et de formation... Ces partenaires interviennent



Les partenaires de la CCE fournissent des lots pour le concours. Photo NC

régulièrement auprès des entreprises accompagnées par ce service. « Des centaines de porteurs de projet et de chefs d'entreprise bénéficient chaque année » de leurs conseils, souligne Lydia Héraud. Ces interventions ont lieu à différentes étapes du processus : le projet de création, par l'animation des ateliers mentionnés plus haut. « Neuf parcours par an soit 45 ateliers s'enchaînent toutes les cinq semaines, soit plus de 100 participations chaque année », au développement de l'entreprise, par la tenue de permanences dans les locaux de l'Agora et par l'animation d'ateliers thématiques ; et à « l'intégration en pépinière hôtel » ; par la participation des partenaires aux jurys d'examen des candidatures. L'intérêt ? « Avoir un avis éclairé sur la viabilité économique des projets », résume Lydia Héraud.

Un an d'hébergement à la clé

L'organisation d'un anniversaire en bonne et due forme pour les vingt ans de la pépinière n'aura pas lieu tout à fait cette année, puisqu'il faudra attendre le 6 janvier 2025. Mais en attendant, le service de développement économique propose de célébrer cette date importante en organisant un concours de la création d'entreprise. À la clé ? Un an d'hébergement offert à l'Agora, ainsi qu'un accompagnement et de nombreux lots. « L'objectif de ce concours est de stimuler l'entrepreneuriat sur le territoire, en mettant en lumière les nombreux dispositifs et le savoir-faire que nous avons à offrir aux entreprises », explique Aurélie Charles, chargée de mission économie-innovation à la CCE. Cette initiative « permet aux entrepreneurs de tester leurs idées, de bénéficier d'un accompagnement intensif et de se connecter à un réseau de ressources et d'opportuni-

tés, maximisant ainsi leurs chances de succès. » Ce concours s'adresse aux porteurs de projet souhaitant implanter leur entreprise sur le territoire. « Toutes les formes d'entreprises, quel que soit leur mode de gouvernance ou leur financement, sont invitées à candidater. »

Trois prix en jeu

Trois prix sont en jeu : un prix de la création d'entreprise, pour les porteurs de projet ou les dirigeants ayant créé leur entreprise moins d'un an avant la clôture des inscriptions ; un prix du développement d'entreprise, pour les entreprises créées il y a plus d'un an et ayant un projet de développement ; et un prix jeune talent, pour les porteurs de projet ou dirigeants de moins de 30 ans au moment de la clôture des inscriptions, ayant créé leur entreprise moins d'un an avant cette date. Les participants doivent être les fondateurs ou cofondateurs de l'entreprise proposée. Pour les équipes, il est obligatoire qu'au moins un membre ait moins de 30 ans. Pour sélectionner les gagnants, le jury s'appuiera sur quatre grands critères : l'« originalité » et l'« audace » du projet, son impact environnemental, son « potentiel de développement », son « impact sur le territoire ».

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et elles seront clôturées le 22 novembre 2024. La remise des prix, quant à elle, aura lieu le jour de la célébration des 20 ans de la pépinière, en janvier 2025.